



Réunion de la CLI du 9 novembre 2023

Détection tardive d'un non-respect des spécifications techniques d'exploitation

*Evènement significatif sûreté de niveau 1
déclaré à l'ASN le 13 juillet 2023*

Contexte



Dans le cadre des opérations de redémarrage après un arrêt pour maintenance, nous réalisons de **nombreux essais de qualification sur les matériels** pour nous assurer qu'ils sont fonctionnels et ainsi garantir le respect des règles d'exploitation.

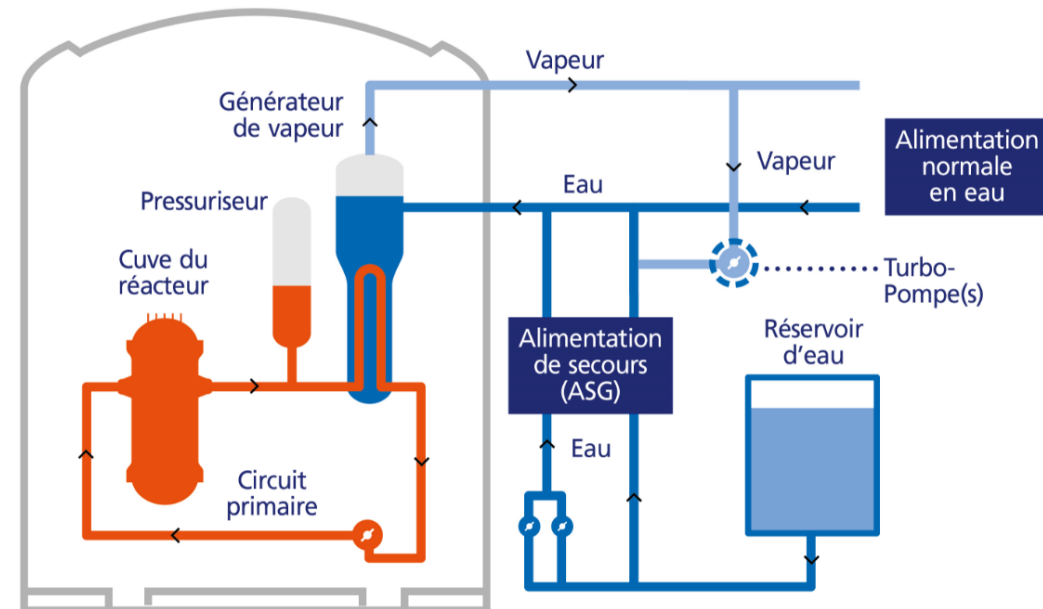
→ Des changements d'état de sûreté du réacteur sont réalisés, pour lesquels la disponibilité de certains matériels sont requis.

Le 09/07/2023*, un essai périodique est programmé sur **une des 4 pompes du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur** (ASG voie A) dans le cadre des opérations de redémarrage de l'unité n°2.

* : *cet essai ne pouvait pas être réalisé plus tôt, il nécessite de la vapeur.*

Circuit ASG : alimentation en eau de secours des générateurs de vapeur.

Le circuit ASG est composé de 2 voies redondantes



Chronologie des faits



Durant l'essai, les équipes constatent qu'un **capteur de pression du circuit de pré-graissage de la pompe ne fonctionne pas correctement.**

Diagnostic : mauvais positionnement de la vanne dont le capteur doit mesurer la pression.

Les investigations montrent que la vanne est restée en position fermée après un contrôle d'étalonnage sur le capteur, datant du mois de mars, pendant l'arrêt programmé (erreur de lignage par les intervenants).

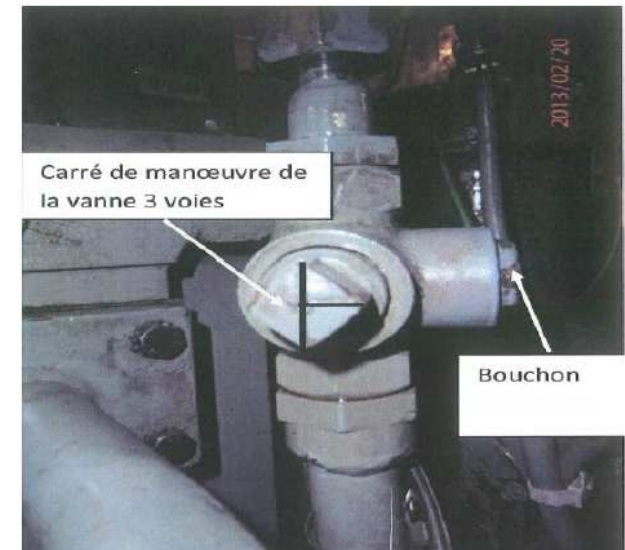
Mauvais positionnement de la vanne (position fermée)

Le capteur ne peut pas détecter la pression du circuit de pré-graissage

La pompe du circuit de secours ASG voie A est alors considérée comme indisponible

Action immédiate : la vanne est remise en position adéquate et un nouveau test de fonctionnement est réalisé. Il est satisfaisant.

→ La pompe du circuit de secours ASG voie A est déclarée disponible.

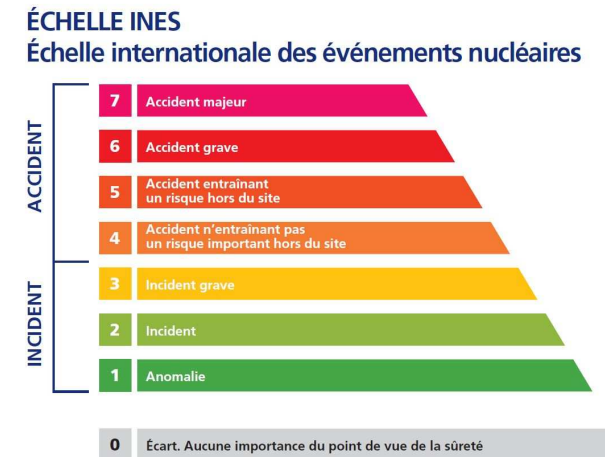


Analyse de l'évènement et règles d'exploitation

Conséquence : Aucune conséquence réelle sur la sûreté. La seconde voie (voie B) est restée pleinement disponible et aurait assuré son rôle. Sur les 4 pompes ASG (voie A), 3 sont restées opérationnelles. En cas de situation accidentelle, une des deux voies du circuit d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur n'aurait pas été pleinement disponible en mode manuel.

Règles d'exploitation : dans cette phase de redémarrage du réacteur, la disponibilité de la pompe était requise depuis le 5/07/2023 et demandait une remise en conformité en moins de 3 jours → La conduite à tenir n'a pas été respectée.

Détection tardive d'un non-respect des règles d'exploitation
= évènement significatif de niveau 1 sur l'échelle INES.



Prise en compte du retour d'expérience :

- Montée en compétences des intervenants (connaissance du fonctionnement précis de ce type de vanne).
- Clarification de la documentation et des procédures liées aux interventions de lignage sur ce capteur.
- Sensibilisation des intervenants au contrôle technique après intervention.



Des questions ?

